

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2024/02

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre
le MARDI 20 FEVRIER à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 07 Février 2024
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme VERON Sandrine (proc. Mme DESESQUELLE Véronique), Mme LAMIABLE
Murielle (proc. M. FOURNIER Daniel), Mme FASQUELLE Léa (proc. M. COLIN
Gérard), M. BONNAIRE Serge (proc. Mme DELRUE Joëlle), Mme QUENON Sophie
(proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), M. GUILBERT Richard (proc. M. DUBIEZ
Francis), Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique), absents
excusés.

Mme LEROY Martine, absente non excusée.
M. EVRARD Dominique, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal
le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 05 Décembre 2023.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 17 voix
POUR, 7 CONTRE (M. GUCHE Francis, M. LELIÈVRE Serge, M. MONBAILLY
Vincent, M. DUBIEZ Francis, Mme MAGNIER Juliette, M. GUILBERT Richard,
Mme SCHLEICH Ingrid), le procès-verbal annexé à la présente délibération.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 21/02/2024
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 22 FEV. 2024
et publication ou notification
du 20 MAR 2024

Joëlle DELRUE

